

FE.-
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2001-299 DU 10 AOUT 2001

Portant approbation des états financiers
de la Société Béninoise d'Electricité et
d'Eau (SBEE) pour l'exercice clos au 31
décembre 1999.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT**

- Vu** la Loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la Loi n° 88-005 du 26 avril 1988 portant création, organisation et fonctionnement des entreprises publiques et semi-publiques ;
- Vu** la Proclamation le 03 avril 2001 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- Vu** le Décret n° 2001-170 du 07 mai 2001 portant composition du gouvernement ;
- Vu** le Décret n° 96-615 du 31 décembre 1996 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique ;
- Vu** le Décret n° 99-514 du 2 novembre 1999 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Finances et de l'Economie ;
- Vu** le Décret n° 89-123 du 30 mars 1989 portant approbation des Statuts de la Société Béninoise d'Electricité et d'Eau (SBEE) ;
- Sur** rapport conjoint du Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique et du Ministre des Finances et de l'Economie ;
- Le** Conseil des ministres entendu en sa séance du 16 mai 2001 ;

.../...

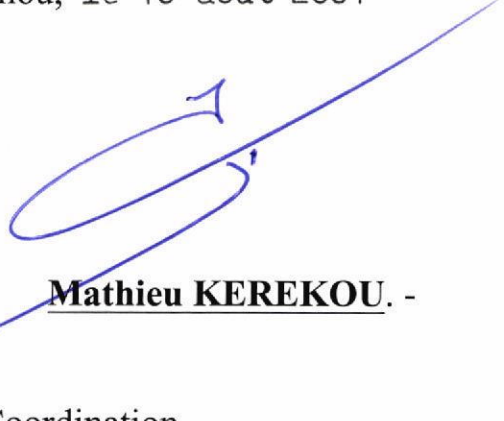
DECRETE

Article 1^{er} : Sont approuvés, le rapport d'activités et les états financiers de la Société Béninoise d'Electricité et d'Eau (SBEE) pour l'exercice clos au 31 décembre 1999, tels qu'ils figurent en annexe à ce Décret.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 10 août 2001

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,


Mathieu KEREKOU. -

Le Ministre d'Etat, Chargé de la Coordination
de l'Action Gouvernementale, de la Prospective
et du Développement,


Bruno AMOUSSOU. -

Le Ministre des Finances
et de l'Economie.


Abdoulaye BIO TCHANE

Le Ministre des Mines, de
l'Energie et de l'Hydraulique,


Kamarou FASSASSI .-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MECCAG-PD 4
MMEH 4 MFE 4 AUTRES MINISTERES 18 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-
DGIG DGDDI 5 BN -DAN- DLC 3 GCONB- DCCT INSAE 3 BCP- CSM-
IGAA 3 UNB - FASJEP 3 JO 1